Le courrier

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): **- (2018)**

Heft 97

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Quelle est votre chanson préférée ?

Adieu *de Cœur de pirate. J'ai écouté cette chanson tout le week-end avec ma petite-fille Lea, 14 ans:*
«Crois pouvoir me dire qu'on reste amis
Dis-moi adieu demain
Je t'ai aimé mais je t'assure que c'est la fin.»
Ce petit bout de femme tatouée de partout, avec sa voix éraillée, ses paroles qui nous disent les choses de la vie, sa simplicité, son émotivité. Je dois dire que, en ce moment, je l'écoute en boucle. *Anne-Marie Graber-Pont, Sierre (VS)*

Vous voulez nous parler de votre animal de compagnie? (voir en page 61)
Contactez-nous par écrit à *contact@generations-plus.ch*, ou *générations*, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne.

PAYOT
LIBRAIRE

générations *et Payot Libraire ont le plaisir d'offrir à*

ANNE-MARIE GRABER-PONT

un bon cadeau d'une valeur de 30 fr. à faire valoir dans toutes les librairies Payot et tous les magasins Nature & Découvertes de Suisse, pour son courrier paru dans notre numéro.

Ecrivez-nous à générations, *Courrier des lecteurs, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne ou courrier@generations-plus.ch*

Joost Evers / Anefo

LA QUESTION DU MOIS (lire page 17)
Faut-il regretter la fin des cabines téléphoniques ?

VOUS AVEZ LA PAROLE

A propos de *Faut-il punir d'une amende les personnes qui crachent par terre ?* g96

UNE PLAQUE À REMETTRE

Si les gens se souviennent, il y avait à Saint-François, à Lausanne, devant le Café Romand, une grande plaque: «Il est interdit de cracher par terre». Elle a été enlevée et, maintenant, elle serait d'actualité! *Charles Daniel Fayet, Vevey (VD)*

A propos d'*Exit: l'initiative d'un député* g95

«IL EST PLUS QUE TEMPS D'ENTAMER LE DIALOGUE»

J'avais une amie qui souffrait tant qu'elle avait pris contact avec Exit; je connaissais assez cette personne pour savoir que cet acte était totalement étranger aux valeurs qui avaient compté dans sa vie. Exit a répondu à mon courrier demandant un délai et proposant un dialogue par une lettre m'expliquant que ma conception de l'amitié n'était pas la bonne. Ma seconde lettre est restée sans réponse et le poison létal a été amené à mon amie sans que personne de ceux qui prétendent défendre la dignité humaine ne se soit soucié de prendre contact avec son conjoint, ni de dialoguer avec son entourage. C'était en 2015. Meurtris, on en parle autour de soi et on découvre des témoignages qui font froid dans le dos. Y a-t-il réellement un contrôle rationnel des pratiques de la mort annoncée? Le Dr Sobel déclarait en 2003: «Si j'ai le moindre doute ou si la situation n'est pas claire, je dis toujours qu'il est urgent de ne rien faire…» Manifestement, le temps de montrer patte blanche est révolu. Il est plus que temps d'entamer le dialogue. *Viviane Jeanneret, Noiraigue (NE)*

A propos de *La peur d'être à la rue* g96

UN COURRIER DU SYNDIC DE PULLY

J'ai lu avec intérêt votre édito. Votre texte est malheureusement une succession d'erreurs, de reprises de pseudo-informations tronquées et sorties de leur contexte.
Quelques brèves précisions:
«…Appartements protégés»: aucun des appartements en question n'a le statut d'appartement protégé.
«…ont failli être chassés de leur logis… résilier manu militari»: nous avons choisi d'anticiper l'échéance de résiliation par une information complète aux locataires sur le projet envisagé pour l'EMS, et en octroyant une prolongation du bail de trois ans pour se donner le temps de trouver la meilleure solution pour chacun, avec un accompagnement individuel par les services communaux concernés. L'image que vous donnez du senior «…seul devant un écran qu'il n'a jamais possédé, surfant sur internet à la recherche d'un nouveau logis…» est tout simplement hors de la réalité. Deux locataires, que vous avez le droit de trouver «vaillants», ont choisi délibérément de rompre le dialogue que nous avions ouvert, en donnant leur seule version des faits au quotidien Le Matin.
«…ne leur promettre au bout du chemin qu'une place en EMS…»: la Municipalité s'est engagée formellement à trouver la solution la plus adaptée pour chacun, et pas nécessairement et uniquement une place en EMS.
Gil Reichen, syndic de Pully (VD)

A propos du *Club lecteurs*

QUELLE SURPRISE!

Quelle surprise en relevant mon courrier ce matin de découvrir deux billets pour le concert de Bernard Lavilliers! Un tout grand MERCI pour votre générosité… ce n'est pas tous les jours que j'ai la chance de gagner à un concours!
Rita di Biase, Commugny (GE)